

Grands Planeurs Radiocommandés 2018

Le club **ACRO MODELES 44 de TEILLE** organise sa rencontre de planeurs le WE de la pentecôte du 19 au 21 mai 2018.

L'organisation de cette traditionnelle rencontre va évoluer par obligation.

Nos remorqueurs et nos planeurs sont sources de nuisances pour les riverains, de ce fait, nous devons prendre des mesures pour pérenniser la plate-forme.

Quels sont les soucis de nuisances pour les riverains :

Les remorqueurs :

Ils produisent un bruit continu sur quatre jours sans interruption de 9 h à 18 heures.

La solution retenue : Nous limiterons le nombre de vols et les heures de vol sur le WE

Les planeurs :

L'altitude de vol est trop importante, ils sont trop nombreux envol, ils volent trop loin.

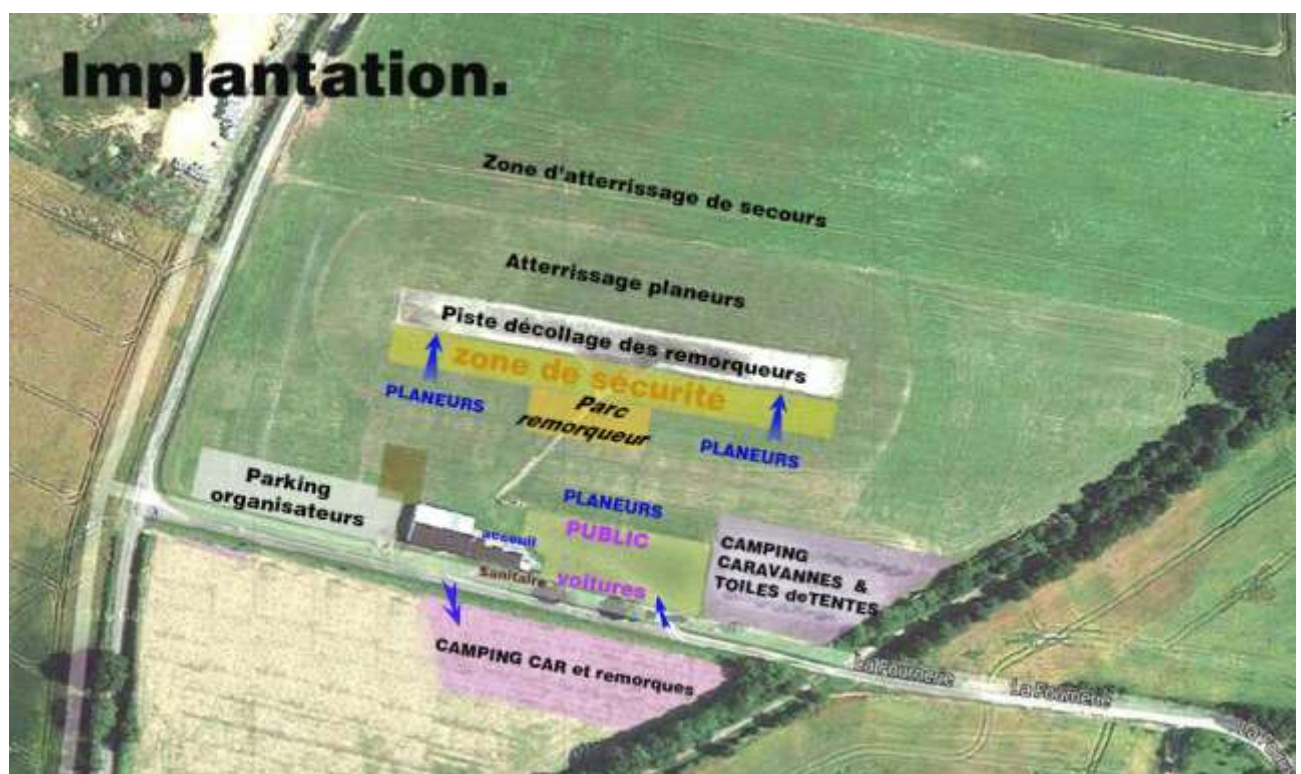
Conséquence il y a une mauvaise visibilité du planeur et une mauvaise appréciation des distances et des vitesses, ce qui peut conduire à la perte de vue ainsi que les suites douloureuses que nous avons rencontrées en 2017.

La solution retenue : Nous limiterons l'altitude et la distance de vol ainsi que le nombre de planeurs en vol simultanément. De plus, une zone d'évolution sera à respecter. Nous limiterons également le nombre de pilotes inscrits.

Notre objectif est de pouvoir conserver le terrain et cette rencontre annuelle. Avoir ainsi le plaisir de continuer à se retrouver régulièrement.

Ouverture du terrain :

Le terrain sera ouvert de la même façon que les années passées, à savoir emplacements pour les caravanes et toile de tente, un point d'eau, sanitaires équipés de douches et toilettes, l'électricité sur le camping avec un tableau de charges pour les accus de propulsions des planeurs, le parking camping-car, les poubelles et barbecue à disposition tout le WE.



Les horaires et le planning.

Vendredi 18 Mai ; (Séquence liberté)

Accueil des participants, les vols seront possible sur autorisation et encadrement de l'équipe de Teillé de 14H00 à 18H00 et sous conditions d'un maximum de quatre planeurs en vol simultanément. La zone de vol sera définie par l'organisateur.

Samedi 19 Mai ; (Séquence GPR)

Journée de vol à voile en G P R de 10h00 à 18h00

Les vols seront encadrés par l'équipe de TEILLE avec une surveillance des zones de vol, le nombre maximum d'aéromodèles en vol simultané est fixé à 8 planeurs plus deux remorqueurs, la hauteur de largage sera de 300 m et la hauteur de vol planeur 330 mètres maximum, ceci dans une zone de vol imposée par l'organisateur. Le temps maximum du vol sera de 20 minutes pour permettre à tous de profiter du WE, ceci bien sûr suivant le nombre de pilotes dans la file d'attente.

Le planeur sera mis en piste par son propriétaire avec une boucle de remorquage accrochée, lors de l'atterrissage, il sera récupéré rapidement par l'équipe organisatrice pour une meilleure sécurité de vos maquettes. Les radios devront être éteintes à la récupération.

Dimanche 20 Mai ;

Ce sera une journée de loisirs et de présentation en vol sans appel au public seulement pour notre plaisir.

De 10h00 à 13h00 (Séquence Sport et Loisir)

la priorité sera donnée aux planeurs conçus pour les vols sur circuit GPS avec bien sûr les mêmes contraintes de vol que le samedi. Les circuits de vol de 350 mètres seront définis avec l'organisateur. Tous les types de planeurs seront acceptés sans critère de taille ou de catégorie à partir de 4 mètres d'envergure, le nombre de planeur en vol est limité de la même façon que le samedi.

De 14h00 à 18h00 (Séquence Plaisir)

Vol en planeur ou en avions, en solo ou en attelage, mais sur des présentations en vol pour tous types de modèles Les vols seront environ de 15 minutes, ouvert aux avions maquettes, turbo-propulseur, jets, planeur de voltige, planeurs en attelage avec retour en attelage ou remorquage en double ou en triple, ou vol en duo de grands planeurs.

Ce sera une autre façon d'apprécier notre loisir sans avoir de contraintes importantes pour notre voisinage, car les vols seront encadrés dans un espace aérien réservé et moins chargé en Aéronef que sur des séances G P R comme nous avons vécu en 2017.

Lundi 21 Mai ; (Séquence loisir)

La piste sera à disposition pour une petite journée de GPR en totale liberté mais sous la surveillance de l'équipe de TEILLE. Le terrain fermera vers 17 heures. Les zones de vols définies pour le samedi et dimanche seront à respecter.

Organisation générale ;

Vendredi soir,

Les repas ne sont pas pris en charge par le club. La structure du club sera à disposition de tous.

Samedi midi,

Auberge espagnole, nous dégusteront ensemble les spécialités régionales que vous souhaitez partager, des réfrigérateurs seront à votre disposition lors de votre arrivée pour stocker vos provisions dans la mesure de nos possibilités.

Samedi soir,

Une soirée sera organisée par le club avec un repas au prix de 15 €. Nos amies bretonnes seront sur le pont pour vous satisfaire...culinairement

Dimanche midi,

Le club ne prend pas en charge les repas, des grils seront à votre disposition.

Dimanche soir,

Repas festif traditionnel organisée par le club prix du repas 15 €. Ce repas sera festif pour tous, sauf peut-être pour le cochon qui se fera griller.

Lundi midi,

Le club ne prend pas en charge ce repas, des grils seront à votre disposition. De très bons magasins sont à proximité du terrain en cas d'imprévu de votre part.

Gestion des remorqueurs,

Le remboursement de votre inscription se fera au moment de votre départ.

Merci de passer à l'accueil pour saluer les organisateurs.

Divers :

Si des modélistes ont besoins de sono ou de passage de bande sonore pour réaliser des vols sur fond musical qu'ils le fassent savoir afin que l'on s'organise.

INSCRIPTION.

Le nombre d'inscrits à cette rencontre est limité à 50 pilotes.

Les planeurs seront au minimum de 5 mètres d'envergure, ou échelle 1/3 pour les journées GPR, les planeurs seulement prévu pour un décollage en lancé main ne seront pas acceptés. Les planeurs de 4m seront autorisés pour les triangles GPS .

10 €uros par pilote Planeur ou (et) remorqueurs

10 €uros pour le Camping sur place pour 1 ou 4 jours par l'emplacement

L'organisateur se réserve le droit d'interdire tout vol d'un participant en cas :

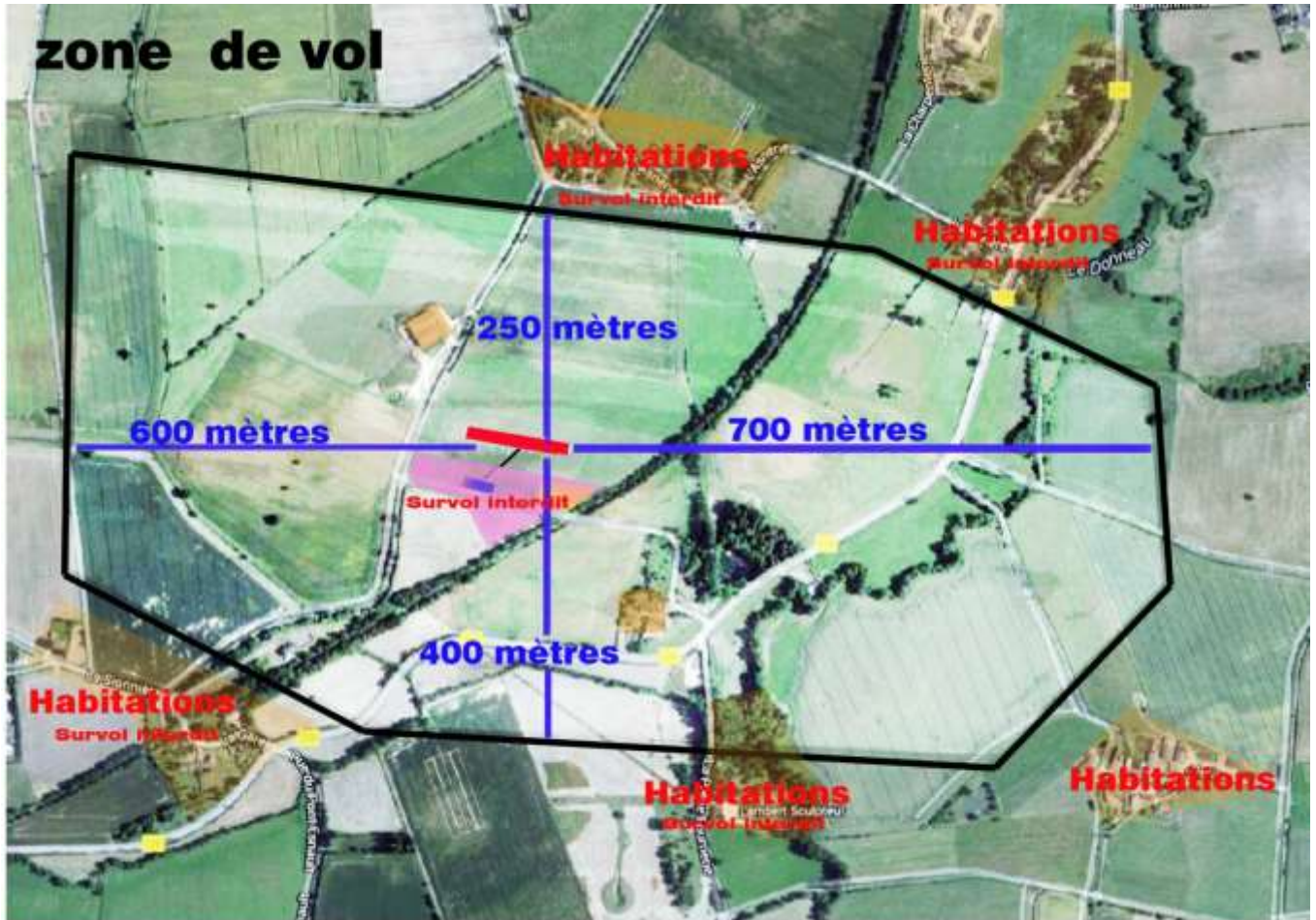
- Non-respects des zones de vols
- Non respects des consignes de sécurité et/ou des consignes des équipes de piste
- Si le modèle ne présente pas toutes les garanties de sécurité (exemples parmi d'autres, mauvais état de batterie, batterie se promenant dans le cockpit, interrupteurs non attachés ...)
- Les 1^{er} vols ou vols d'essais sont interdits

Notre plateforme est l'une des mieux protégées... « usons et abusons de nos éléments de sécurité »

L'acceptation de ce règlement conditionne l'enregistrement de l'inscription.

Les mesures sont drastiques mais il en va de la sauvegarde de notre plateforme.

La Zone de vol ne devra en aucun cas être franchie sous peine d'arrêt complet des vols



Merci pour le respect que vous saurez y apporter.

Pensez à l'imprimer pour l'avoir avec vous sur le terrain.